

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	36 (1948)
Heft:	753
Artikel:	Un discours féministe
Autor:	P.v.R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

**des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses**

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
• 6 mois	3.50
ETRANGER	8.—
Le numéro	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

La science sans la
pensée est vide ! la
pensée sans la science
est dangereuse.

CONFUCIUS.

UN DISCOURS FÉMINISTE

M. Peter von Roten, féministe convaincu, député valaisan, dont nous avons relaté, cet hiver, la campagne en faveur du salaire des institutrices, vient d'être nommé président du Grand Conseil valaisan, ce dont nous le félicitons. Mieux encore, il a saisi l'occasion de son discours inaugural pour prononcer un plaidoyer en faveur des droits politiques féminins, plaidoyer dont on trouvera ci-dessous, les passages essentiels. C'est sans doute la première fois, qu'en Suisse, ce thème est développé par un président entrant en exercice. Il valut la peine de marquer l'événement d'une pierre blanche.

... Les libertés politiques et économiques nous les avons trouvées en naissant, grâce au courage et à la tolérance de la génération qui nous a précédés, et aussi grâce à un concours de circonstances favorables. Et bien, Messieurs, posons nous la question de savoir si notre génération a été aussi généreuse que la génération passée. Posons-nous par exemple cette question en matière d'égalité politique des femmes qui forment plus de la moitié de notre population suisse et qui sous l'angle du droit public n'existent même pas. C'est en considérant la question féministe sous un angle politique général que l'on comprend tout à fait que ce qui a changé depuis 100 ans, ce n'est pas seulement la relation de force existant entre les gouvernants et les gouvernés mais aussi — si je puis dire

ainsi — le fond de l'air politique. Alors qu'en 1848 les peuples avancés et progressistes tendaient vers une liberté toujours plus grande, en 1948 les peuples qui semblent le plus évolués et se croient les plus modernes, sont ceux qui marchent à grands pas vers un totalitarisme liberticide et toujours plus anti-humain.

... Bossuet écrivait dans sa politique à l'adresse du futur Louis XIV : « C'est pour le plus grand bien de l'Etat que tout pouvoir est réuni en une seule personne, priver le roi d'une partie de ce pouvoir serait diviser l'Etat et y instaurer deux maîtres contrairement à la parole de l'Écriture. On ne peut servir deux maîtres à la fois ».

Il est toujours intéressant de comparer des époques historiques et de voir que les mêmes slogans sont repris à plusieurs siècles d'intervalle pour marquer une même évolution.

En entendant les paroles de Bossuet ne doit-on pas penser à ce que les partisans des privilégiés masculins répètent avec le même sérieux : que donner à la femme les droits politiques serait diviser la famille et aller à l'encontre de celle ou telle parole de l'Écriture ?

... Le libéralisme politique et économique, héritage du XIX^e siècle, est en mauvaise posture. Et on risque de paraître réaction-

naire ou utopiste, quand on est libéral, mais j'ose affirmer que, encore maintenant, la tâche primordiale de tout gouvernement et de toute politique est de sauvegarder la liberté individuelle des citoyens et c'est pour que vous compreniez mieux cette tâche, Messieurs, que je vous l'ai rappelée. Les libertés individuelles ne sont pas des dons gratuits de la Providence, mais des acquisitions faites au cours des siècles et au prix d'efforts constants.

Et si, nous autres féministes demandons pour les femmes les droits inhérents à toute personne humaine, croyez qu'un seul fanatisme nous guide : celui de la liberté humaine et de la dignité de notre espèce. Si, aujourd'hui, l'anti-féminisme semble persister en Suisse ce n'est pas parce que la question de l'influence de la femme dans la politique est controversée, mais parce que le monde ne croit plus à la liberté et à la magie de la démocratie et du suffrage universel. Nous sommes en période de reflux de démocratie. Toutes les affirmations opposées ne nous feront pas croire le contraire et si personne ne manque de prôner la liberté en théorie il n'est bientôt pas d'acte législatif qui n'en supprime une. Voilà pourquoi le suffrage féminin est devenu en Suisse la pierre de touche de l'esprit démocratique et libéral.

Chaque époque et chaque peuple doit conquérir de nouvelles libertés pour compenser celles qui se perdent au fur et à mesure du progrès de l'administration et du socialisme pris dans le sens le plus large du mot. Je crois que le devoir de notre génération en Suisse est, entre autres, de proposer l'entrée de l'élément féminin dans la politique et aussi de libérer par là



M. Peter von ROTEN
Conseiller national
Président du Grand Conseil valaisan.

les femmes de la tutelle et de l'exploitation par les hommes. Si cet affranchissement ne devait pas avoir lieu je crois que ce ne serait pas seulement les femmes qui en souffriraient, mais la liberté de tous parce qu'on ne peut impunément refuser à une autre personne humaine un droit que l'on exige soi-même en vertu de sa propre personnalité humaine faite à l'image de Dieu.

Les Français qui ont permis et même applaudi la révolution de l'Edit de Nantes n'ont pas tardé à s'apercevoir que l'absolutisme royal ne s'arrêtait pas aux hérétiques, et les Allemands qui ont permis l'expropriation et l'extermination des Juifs, ont bientôt vu suivre la suppression des partis politiques, puis des églises et puis des hommes eux-mêmes. La liberté, elle aussi, est indissociable et si on la refuse aux femmes, les femmes, mais parce qu'on n'estime plus à leur juste valeur les droits politiques. Et ceux qui croient qu'il est inutile d'accorder les droits politiques à d'autres risquent fort de ne bientôt plus les estimer pour eux-mêmes.

Je semble peut-être un peu pessimiste, et il serait bon d'être optimiste pour célébrer le centenaire de notre Etat fédéral suisse.

Mais croyez, Messieurs, qu'il n'y a pas de plus fervent optimiste que moi dans cette salle. Si l'évolution de la technique et le besoin de sécurité et de solidarité générale donnant au temps présent un certain air de réaction et de raidissement, il y a tout de même partout déjà des voix qui s'élèvent pour protester contre ces abus, et j'aimerais être aussi pour ma part une de ces voix, qui ne seront pas, je l'espère, des Cassandre.

D'autre part je vous ai peut-être parlé un peu trop des libertés et des droits des autres au lieu de parler de nos droits et de nos libertés. Mais je crois que c'est dans une démocratie le vrai et le bon chemin. Car la vraie liberté et le premier droit c'est la liberté et le droit des autres.

P. V. R.

FOIRE DE GENÈVE

C'est une visiteuse à la bourse plate qui pénètre timidement dans la vaste halle du Palais des Expositions, aussi se détourne-t-elle bien vite des très nombreux stands qui offrent à sa gourmandise d'abondantes spécialités liquides ou solides. Cependant, elle est attirée « magnétiquement », c'est le cas de le dire, par les multiples appareils électriques qui lui seraient d'un si grand secours dans son activité de ménagère.

Hélas ! les petites inventions, de coût modeste, sont rares, comme cette aiguille « tip-top » qui, en quelques secondes, subtilise le long des bas, les rivièreuses de mailles écoutées, mais les tentations chères sont innombrables.

— Cli-cla-cla, sussurent les machines à coudre vertes ou crèmes, nous avalons en une heure une pile de raccommodages qui te rendraient deux grandes après-midi. Et, vois un peu, il n'est pas question des lourdes « pièces » de jadis, minutieusement ajustées, mais de reprises, presque invisibles, qui rendent présentable un vêtement archi-usagé, sans parler des choses neuves que tu confectionneras en un clin d'œil...

— Cra-cra-cra, mâchent les hâchoirs, les peleuses, les coupeuses, les frotteuses mécaniques, en un tourne-maine, tu prépareras le repas le plus appétissant; joie et satisfaction autour de la table familiale, malgré ton temps si mesuré, n'est-ce rien tout cela ?

— Ron-ron-ron, chantent les machines à laver et les aspirateurs éclatants, en une demi-heure ton intérieur relaira, en quatorze minutes, ce gros paquet de linge qui te demanderait des heures de travail fatigant, sera savonné, blanchi, rincé, essoré.

— Oui, belle machine, tout ce que tu dis est vrai, mais je suis une acheteuse à la bourse plate, ne l'oublie pas, et je n'ose même pas demander ton prix à l'élegant monsieur, à la dame fardée qui te surveille. Note bien que je ne proteste pas, je sais combien d'efforts, de recherches a cotité ta création, je sais le travail minutieux et qualifié qu'il a fallu fournir pour t'amener ici reluisante et parfaite. Je ne peux pas te payer, voilà tout.

— Triple sotte. Toujours les femmes soumises et sans initiatives ! D'ailleurs beaucoup

— Mais les femmes, les voisines...

— Elles doivent s'y mettre. N'ont-elles pas des exemples dans nos vieilles coutumes suisses, les alpages communaux, les forêts ? Telle famille valaisanne possède un quart, voire un sixième de mulet. Est-ce plus difficile de poséder le sixième d'une machine à laver qui se tient bien tranquille dans son coin, sans ruer, ni demander à manger ?

Si des montagnards peuvent organiser un horaire pour se partager les services d'un aulet, je pense que les ménagères peuvent faire de même ou bien elles sont des mulets elles-mêmes et elles n'ont qu'à continuer comme telles... Tiens tu m'agaces avec ton scepticisme, va un peu au stand du suffrage féminin.

— J'en viens.

— Sont-elles contentes, là-bas ?

— Couci-couça. Des visiteuses françaises, des étrangers qui possèdent chez eux le suffrage féminin, les encouragent et leur achètent du chocolat, de temps à autre, un passant attentif s'arrête, un jeune garçon s'éveille soudain à un problème nouveau pour lui, une jeune femme à l'esprit curieux s'arrête, se renseigne, mais trop de gens passent avec un haussement d'épaules détaigneux.

— Tu vois, c'est toujours la même incompréhension dont je te parlaïs tout à l'heure. Aujourd'hui, il faut savoir s'entendre, agir de concert avec les autres et dans l'intérêt de tous, ou périr. C'est pourquoi je propose aux ménagères de faire leur apprentissage avec des appareils collectifs. Un horaire d'emploi sera

— la meilleure instruction civique, il leur enseignera la discipline et la régularité dont beaucoup manquent dans leur besogne. Ainsi elles apprendront la valeur de l'effort coordonné. Et un beau jour, elles découvriront qu'il y a en Suisse une grande machine, la plus chère de toutes. Pour la faire marcher, elles payent chaque année leur quote-part sans jamais avoir à dire quant à l'entretien et à l'emploi de cet appareil gouvernemental. Si elles avaient plus de loisirs (grâce à nos machines) elles auraient le temps de songer à ces questions urgentes qui s'insinuent d'ailleurs jusque dans leur cuisine. Toutes ces affaires sont plus étroitement liées qu tu ne l'imaginees.

— Tu es bien sûr, que tu n'es pas soudoyée par ton fabricant pour me faire l'article de cette façon détournée et féministe ?

— L'intérêt de ma fabrique et de nos ouvriers me tient à cœur, à toi aussi j'espère. Mais je parle dans ton intérêt personnel, crois-moi. Trouve un moyen de nous utiliser, d'alléger ta tâche quotidienne et trouve ainsi le temps de réfléchir, de t'associer aux autres, d'intervenir dans le ménage politique qui te concerne. Si tu sais l'y prendre, les machines t'aideront à ton tour tu aideras la grande machine de l'Etat. Organisez-vous et les rouages de notre vie commune ne tourneront que mieux.

— Va et fais comprendre ce que je t'ai dit aux autres, si tu en es capable.

A. W. G.



M. Jean Brocher, agent des Cinémas populaires romands, a donné le 23 avril, devant les membres genevois du Cartel d'hygiène sociale et morale, une conférence dont nous sommes heureux de pouvoir tracer ici les grandes lignes. Ce problème éducatif de la jeunesse et des masses est toujours brûlant, sauf que l'on déplore voir de trop jeunes enfants assister à des spectacles peu faits pour eux, soit que l'on redoute l'emprise grandissante de cet art sur l'opinion publique.

Le terme même de *cinéma* s'applique à deux manifestations fort différentes :

1. c'est une invention, un appareil, une nouvelle méthode d'expression ;
2. c'est une industrie d'une grande importance financière.

A côté des modes d'expression déjà connus comme la parole (discours), l'écriture multipliée par l'imprimerie, le dessin et la peinture, l'art théâtral, le cinéma est unique en son genre, on peut le définir ainsi : projection devant une vaste assistance d'images animées se succédant dans un ordre déterminé, avec accompagnement de paroles, de bruits, de musiques.

La production cinématographique est, par la grosse mise de fonds qu'elle nécessite, esclave de la finance. Avant d'être l'œuvre parfaite que révèle l'artiste créateur, elle doit être l'œuvre qui attire les foules dans les salles du monde entier. Les producteurs sont des hommes d'affaires qui désirent avant tout combiner un récit dont le sujet plaira au plus grand nombre possible de gens et où paraîtront les vedettes les plus cotées, dans des décors pittoresques.

On choisit donc un roman à succès, on y introduit des scènes se passant dans le désert, dans un ranch ou une île du Pacifique, à la montagne, dans une grande ville, parmi les gangsters ou dans des milieux luxueux... dans ce décor évolueront les favoris de l'écran. Ainsi le film est combiné comme une affiche, en vue de l'effet qu'il peut faire sur le public moyen.

Les nécessités financières empêchent que cet art soit cultivé pour l'élite. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que 90 % des films soient bâties sur un type standard et que 10 % seulement présentent une véritable recherche et des réussites inédites.

Rôle de la censure.

Le rôle de ceux qui sont chargés de visionner les films et de décider dans quelle mesure ils doivent être censurés, n'est pas simple. En effet, un même film peut être considéré comme bon ou mauvais selon le public auquel il est destiné.

Par exemple, « Le chemin de Buenos Ayres » est mauvais, s'il est annoncé comme film éducatif pour souteneurs, mais il est bon s'il est présenté comme film de mise en garde pour les jeunes filles. Ici l'influence de la publicité devrait être prépondérante.



Glané dans la presse...

Vie de famille et travail ménager

Il y a quelque temps, parut en Suède, un rapport d'experts sur la vie de famille et le travail ménager, rapport qui attira l'attention dans de larges cercles du pays. Ce rapport était l'œuvre d'une Commission Royale, composée de sept femmes, parmi lesquelles Dr. H. Rydh, bien connue des nos lectrices, comme présidente de l'Alliance internationale pour l'égalité des droits et des responsabilités.

Le rapport analysait, à la fois, la situation des femmes qui exercent une activité ménagère et le travail ménager à lui-même. Aussi fallait-on observer qu'en Suède, le mari et la femme sont tenus, par la loi, de subvenir à l'entretien du ménage. Très souvent, la femme paye

Le cinéma a cinquante ans



Cliché Mouvement Féministe

Sœur Claire paie ses impôts
Cliché tiré d'un film, *Le Ban des Mineurs*, composé pour l'Association Genevoise du Suffrage féminin, par M. Jean Brocher dont nous résumons ici une récente conférence.

Un film comme les « Raisins de la colère » est socialement utile devant un public bourgeois... il est dangereux devant un public ouvrier (ici agit l'influence de la salle, le film pourrait être autorisé dans telle salle et censuré pour telle autre).

Le public, selon les lieux et les circonstances peut réagir différemment devant un film donné. Ainsi, dans un village, « Jocelyn », film dramatique, parut comique aux spectateurs. D'importantes coupures ou même des interventions d'actes peuvent passer inaperçues d'un public peu attentif.

L'interdiction d'un film est justifiée lorsqu'elle enseigne des moyens de tourner la loi, alors que l'autorité est encore désemparée pour réprimer l'abus. Tel par exemple un film de Sacha Guitry, révélant le procédé du mariage fictif pour échapper à un décret d'expulsion.

La censure ne peut être qu'une arme défensive, utilisée, comme un extincteur en cas d'incendie, mais la production ne s'améliorera, au point de vue moral, que si le niveau moral des directeurs de salle s'élève.

Quelle influence le cinéma exerce-t-il sur le public et surtout sur la jeunesse ?

Il a une valeur instructive indéniable. Les voyages, les peintures de meurs, les reconstructions historiques impriment dans la mémoire des jeunes quelques images indélébiles qui représenteront pour eux des lieux ou des époques. Malgré une part énorme d'erreurs ou de conventions, il y a un bagage documentaire, sur le monde ou sur le passé, que les jeunes acquièrent dans les salles obscures.

L'influence morale peut être positive aussi, les films à succès sont souvent tirés de bons romans et la qualité de l'œuvre agit encore sur le spectateur.

Mais, d'autre part, le cinéma développe dans l'esprit des jeunes des cultes qui ne sont pas sans danger : culte de la vedette, de la beauté physique, du luxe, de la force, de la vitesse, de la ruse... On s'accoutume à revendiquer, comme un droit, un honneur matériel précis : ... le héros épousa une jeune fille d'une parfaite beauté et il gagna beaucoup d'argent, fa-

son mari pour son activité au foyer et pour ses dépenses personnelles. Ceci est déjà prévu dans la loi suédoise, mais la Commission souhaite que le public connaisse mieux les règles qui existent sur ce point.

La mère de famille ayant généralement une lourde tâche, il convient, dit encore le rapport, qu'elle ait la possibilité de prendre des vacances. Selon la loi suédoise, tout employé a le droit d'avoir au moins quinze jours de congé chaque année et les employées de maison ont aussi quelques heures chaque semaine, et certains dimanches entièrement libres. Une maitresse de maison n'a presque jamais la possibilité de prendre des vacances. Elle est retenue à la maison par des devoirs de toute sorte, mais surtout par la surveillance des petits enfants. La collectivité lui offre maintenant des organisations de plus en plus nombreuses qui lui gardent les enfants quelques heures. Mais dans la plupart des cas, il suffirait que les membres de la famille qui disposent de leur liberté s'arrangent entre eux pour qu'elle puisse disposer d'un après-midi par semaine.

Le rapport fournit de nombreuses statistiques intéressantes, concernant le temps requis par les différents travaux ménagers, parmi lesquels les soins aux enfants et leur valeur pécuniaire. Les chiffres prouvent qu'une mère de famille gagnerait une belle somme d'argent, si elle était payée pour ce qu'elle fait, au tarif normal. La conclusion logique de ces constatations, c'est qu'une femme qui tient son ménage a droit de recevoir une part du salaire de

photographiés. Elles ont un caractère documentaire et beaucoup de jeunes prennent cela au sérieux.

Comment réagir ?

1. Veiller à ce que les lois existantes interdisent aux mineurs l'accès à certains spectacles cinématographiques, soient appliquées ;

2. surveiller sévèrement la publicité extérieure ;

3. avoir, dans la presse, des articles critiques judicieux où parle le bon sens ;

4. entrer en contact personnel avec le directeur de la salle de cinéma si l'on est dans une petite ville.



DE-CI, DE-LA

Nous autres, contribuables.

Dans le discours prononcé à Soleure, à l'occasion du 1er mai, M. Nobs, rappelant que la réforme des finances de la Confédération, la tâche la plus grave qui s'impose à notre pays, devra être décidée prochainement, a fait ressortir que la Suisse est sans doute le seul pays du monde où les contribuables sont appelés à dire eux-mêmes quels impôts ils doivent payer et à quel taux ils seront fixés. Ainsi, aucune réorganisation des finances de la Confédération ne pourra être appliquée sans l'assentiment de la majorité du peuple. C'est pourquoi il est indispensable que les charges soient réparties équitablement.

S'adressant aux femmes, M. Nobs leur a dit :

« Vous demandez l'égalité politique. Je suis absolument convaincu que cette revendication fait partie des postulats évidents de la démocratie politique qui seront réalisés un

RECTIFICATION

Dans notre numéro du 24 avril, une erreur importante doit être corrigée dans l'article sur les « Rentes transitoires de l'assurance vieillesse », le tableau qui a été publié indique les limites de revenus

telles qu'elles ont été fixées par la loi fédérale du 20 décembre 1946, limites au-dessus desquelles on n'a pas droit à une rente transitoire.

RÉGIONS	Pour les bénéficiaires de			
	Rentes de vieillesse simples et rentes de veuves	Rentes de vieillesse pour couples	Rentes d'orphelins doubles	Rentes d'orphelins simples
Rurales	2000	3200	900	600
Mi-urbaines	1850	2950	800	525
Urbaines	1700	2700	700	450

Et voici le tableau qui indique le montant maximum des rentes transitoires

RÉGIONS	Rentes de vieillesse simples	Rentes de vieillesse pour couples	Rentes de veuves	Rentes d'orphelins doubles	Rentes d'orphelins simples
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Urbaines	750.—	1200.—	600.—	340.—	225.—
Mi-urbaines	600.—	960.—	480.—	270.—	180.—
Rurales	480.—	770.—	375.—	215.—	145.—

annuelles à partir du 1er janvier 1948.

le moins en réalité, il s'agit seulement de donner de bons renseignements à ceux et à celles qui en demanderont.

Le rapport réclame aussi la création d'un ministère sans porte-feuille des questions domestiques et familiales. Cette innovation serait importante pour la coordination des nombreux problèmes qui doivent être résolus dans ce domaine.

Le rapport désire que le travail domestique soit considéré comme une véritable profession, mais cela ne doit pas empêcher de préparer les jeunes filles à exercer des professions différentes et des professions qualifiées. Le choix de la profession devant rester libre pour les femmes comme pour les hommes.

I. LEJONHUFVUD
(International Women's News).

Publications reçues

Signalez la *Revue internationale de l'enfance* publiée par l'Union Internationale de Protection de l'Enfance, 43, Quai Wilson, Genève. Les trois fascicules parus au cours de l'année 1948 contiennent une série d'études